

l'utilisation dans la prière d'une langue autre que l'arabe

الدعاء في الصلاة بغير العربية
[français - French - فرنسي]

Cheikh Abdoul Karim al-Khoudayr

عبد الكريم بن عبد الله الخضير

Traduction: IslamQa

Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب

تنسيق: موقع islamhouse

2012 - 1434

IslamHouse.com



l'utilisation dans la prière d'une langue autre que l'arabe

Je ne parle pas l'arabe et je veux faire des invocations pendant la prière, par exemple, pendant la prière dite de tahajjud quand la prosternation est prolongée. M'est-il permis de formuler des prières dans ma langue en attendant d'apprendre l'arabe ?

Louanges à Allah

Oui, il est permis d'utiliser une langue autre que l'arabe pour celui qui ne peut pas s'exprimer en cette langue. Cependant le musulman doit apprendre de l'arabe le strict nécessaire pour la validité de ses actes cultuels.